



Fiche « bonne pratique » pour un virement bancaire vers Gazelec 37



Contexte



❑ Le paiement des cotisations annuelles (ou autres prestations proposées) à la section Golf peut être réalisé :

- Par **chèque bancaire** à l'attention de « Gazelec 37 Golf », à remettre au trésorier (Pascal HOFFMANN) ou trésorier adjoint (Emmanuel DERSIN) de la section
- Par **virement bancaire** sur le compte du Gazelec 37 en **respectant strictement le mode opératoire** présenté dans ce support. **Attention, les virements instantanés sont proscrits.**

❑ Pourquoi ce « mode opératoire » ?

- Toutes les banques proposent désormais une solution de virement bancaire vers un tiers pour payer les achats
- Le club « Gazelec 37 » ne dispose actuellement que d'un seul compte bancaire destiné à enregistrer l'ensemble des recettes/dépenses de toutes les sections du club
- Les trésoriers des sections doivent donc repérer sur les avis d'opérations émis par la banque les mouvements concernant « leur » section
- Le libellé de ces mouvements sur les avis est donc déterminant pour faciliter ce travail de repérage et assurer la mission du trésorier sans difficultés
- Une demande de mise à disposition d'un mode opératoire a été faite lors de l'assemblée générale de la section Golf du 17 janvier 2019 pour répondre à ce besoin

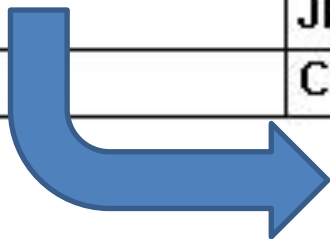


2 étapes à respecter strictement en cas de virement bancaire

Etape 1 : Virement bancaire

Saisir lors de votre virement bancaire un libellé clair et exploitable par les trésoriers

BENEFICIAIRE A CREDITER	
Compte	GAZELEC 37 GOLF FR76 1027 8374 8700 0101 3761 522 CREDIT MUTUEL BIC : CMCIFR2AXXX
Motif	COTISATION GAZELEC 37 GOLF JEAN-MICHEL VIOLAIN
Référence	Cotisation Golf JM VIOLAIN



Autres motifs possibles (toujours suivis de votre nom) :

- Cours golf Ballan
- Sortie loisir golf de xx
- Participation compétition xx
- Stage golf
- Achat de balles
- Achat tenue golf



2 étapes à respecter strictement en cas de virement bancaire

Etape 2 : transmission information aux trésoriers

Transmettre une copie de votre avis d'opération aux trésoriers de la section Golf,
accompagné de votre bulletin d'adhésion à la section

Crédit Mutuel

Avis d'opération de virement
Compte-rendu de votre ordre n° 035098 enregistré le 09/01/2019 à 09:34
Imprimé le 09/01/2019 à 09:34

Montant	44,00 EUR
Date demandée	09/01/2019
Etat	Exécuté

COMPTE A DEBITER	
Compte	
Intitulé	VIR SEPA COTISATION 2019 GAZELEC

BENEFICIAIRE A CREDITER	
Compte	GAZELEC 37 GOLF FR76 1027 8374 8700 0101 3761 522 CREDIT MUTUEL BIC : CMCIFR2AXXX
Motif	COTISATION GAZELEC 37 GOLF JEAN-MICHEL VIOLAIN
Référence	Cotisation Golf JM VIOLAIN

Cet ordre de virement a été traité selon vos conditions tarifaires habituelles.

Les informations incluses dans le présent compte-rendu sont de nature confidentielle et sont à l'usage exclusif du donneur d'ordre.

Toute reproduction partielle ou totale de quelque manière ou procédé que ce soit ne saurait engager la responsabilité de la banque.

Adresses de messagerie des trésoriers :

mail@pascalhoffmann.de

emmanuel.dersin@orange.fr



Avantages de la méthode

- ❑ Ce mode de paiement électronique évite l'utilisation de papiers et le risque associé aux transferts de ces papiers entre l'expéditeur et le destinataire (perte en particulier)
- ❑ Il évite la manipulation et l'encaissement des chèques par les trésoriers
- ❑ Il facilite et sécurise le paiement
- ❑ Il peut être utilisé pour payer la cotisation annuelle mais est aussi possible en cours d'année pour payer :
 - la contribution des membres à l'enseignement des cours de golf
 - l'achat groupé de greens fees négociés par la section
 - la participation financière aux stages organisés par la section
 - le paiement de la contribution des membres pour participer aux sorties loisirs
 - le paiement de la contribution aux compétitions (20 euros ou 50% selon format)
 - l'achat de balles avec le logo de la section
 - l'achat de tenues de golf avec le logo de la section